

POURQUOI ADHERER ?

Adhérer à l'association des Directeurs Financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur (ADF) permet de bénéficier du réseau, des échanges, des outils et documents mis à disposition par l'association et de participer à la co-animation avec les autres membres, d'une association à la mesure de nos ambitions et des enjeux de la fonction.



Créer un lieu d'échanges et d'expertise

entre les responsables financiers des établissements sur des thématiques qui vous intéressent directement via le forum



Renforcer la communication

et les échanges avec l'Administration Centrale et les EPST ; favoriser la coopération avec les établissements d'ESR étrangers



Se former

En participant à la définition et à la mise en œuvre d'un programme de formation initiale et continue



Permettre une meilleure reconnaissance

des fonctions de DGSA Finances et de DF tout en accompagnant les membres du réseau dans leur carrière

QUI PEUT ADHERER ?

- ✓ Les établissements au sein desquels des agents publics sont nommés dans un emploi fonctionnel (ou chargés des fonctions) de **directeur général des services adjoint en charge des finances** ou de **directeur financier** ou, à compter de 2024/2025, de **directeur financier adjoint**. L'**adhésion institutionnelle** donne la possibilité d'inscrire 2 membres occupant l'une de ces fonctions.
- ✓ En qualité de **membres honoraires**, les directeurs généraux des services adjoints en charge des finances ou les directeurs financiers **ayant cessé leurs fonctions** qui en font la demande.
- ✓ A titre exceptionnel, une possibilité d'**adhésion individuelle** est offerte aux agents publics nommés sur un emploi fonctionnel de directeur général des services adjoint en charge des finances ou occupant des responsabilités de directeurs financiers au sein d'établissement d'enseignement supérieur.

COMMENT ADHERER ?

En complétant le formulaire d'adhésion en ligne sur le site de l'ADF



Les actions prévues pour 2024/2025...

- ✓ Une **journée d'études annuelle** (octobre 2024) autour de thèmes nationaux
- ✓ **Un colloque annuel**, jalonné de temps forts (interventions d'experts reconnus, tables rondes, forums...) et de moments conviviaux pour poursuivre nos échanges et développer les contacts (mars 2025 - Rennes).
- ✓ Des **journées régionales** (plusieurs par an) sur des sujets en lien avec l'actualité, avec un objectif de diffusion de l'information, d'échange de bonnes pratiques, de présentation des outils et méthodes mis en œuvre dans le cadre de nos missions...



Association des Directeurs Financiers
d'établissements publics d'enseignement supérieur

Tarifs en vigueur pour 2024/2025

Adhésion institutionnelle nominative, tarif en fonction de la taille des établissements*

- 300 euros pour les membres issus d'établissements des groupes Supérieur et 1
- 200 euros pour les membres issus d'établissements des groupes 2 et 3

(cf Arrêté du 28 avril 2017 fixant le classement de certains établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des écoles nationales d'ingénieurs)

L'adhésion institutionnelle donne la possibilité d'inscrire 2 membres d'un même établissement parmi les personnes occupant la fonction de DGSA en charge des finances, de directeur financier ou de directeur financier adjoint. Elle court de septembre 2024 à août 2025.

Adhésion individuelle nominative

- 75 euros pour les adhésions individuelles
- 200 euros pour les membres associés et honoraires

L'adhésion individuelle donne droit à l'adhésion d'un membre de septembre 2024 à août 2025.

Une fois l'adhésion en ligne réalisée, un mail récapitulatif de prise en compte de votre inscription vous est envoyé.

Une facture est envoyée par l'association sur Chorus dans le cas d'une adhésion institutionnelle.

Une facture est envoyée par l'association au membre dans le cas d'une adhésion individuelle.

Dans les deux cas, le paiement est à faire par virement sur le compte ci-dessous.

L'association des Directeurs Financiers (Siret N° 839 127 420 00017), 2 rue Albert Einstein, 75 013 PARIS

| | | | | |
|---------------|---------|-------------|---------|---|
| ETABLISSEMENT | GUICHET | N° COMPTE | CLE RIB | PARIS IDF CENTRE FINANCIER |
| 20041 | 00001 | 6888053V020 | 34 | 11 RUE BOURSEUL 75900 PARIS CEDEX 15 |

*Montants fixés par l'AG du 22 mars 2024, en référence au classement groupements ministériels

** groupe 1 : Sud-Est ; groupe 2 : Nord-Ouest ; groupe 3 : Nord-Est ; groupe 4 : Sud-Ouest ; groupe 5 : Ile-de-France